

M. Cardiff: Vous n'êtes pas ici depuis si longtemps.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, c'est une excellente chose que certains députés qui siègent de ce côté-ci concentrent leur attention sur Terre-Neuve, car il est évident que personne, de l'autre côté de la Chambre, ne se préoccupe de cette province.

M. MacInnis: Il est manifeste qu'on n'a jamais concentré d'attention sur eux.

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable représentant de Cap-Breton-Sud qui semble croire aux actes plutôt qu'aux paroles, quoiqu'il dépense beaucoup de paroles à la Chambre, fera peut-être son propre discours quand j'aurai fini le mien.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Ces derniers jours, apparemment, on a lancé maints défis en cette enceinte; il suffit de contrôler le compte rendu pour constater de quel côté de la Chambre viennent ces défis.

M. l'Orateur: Sur quoi le député se fonde-t-il pour poser la question de privilège?

M. Argue: Il relève le défi.

M. Gour: C'est un sentiment de culpabilité, pas autre chose.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, le député de Bonavista-Twillingate (M. Pickersgill) semble insinuer que je préfère les mots aux actes.

M. Gauthier (Portneuf): C'est votre privilège.

M. Gour: Ce n'est pas une question de privilège, c'est un discours.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, si j'ai dit quoi que ce soit d'offensant pour le député de Cap-Breton-Sud (M. MacInnis), je m'en excuse sincèrement. Je ne désire nullement l'offenser.

M. Gauthier (Portneuf): Soyez prudent, il est de mauvaise humeur.

L'hon. M. Pickersgill: Le ministre a bien montré et l'honorable député de Saint-Jean-Ouest l'a ensuite fortement souligné; ils ne connaissent pas très bien la situation qui règne à Terre-Neuve. Je déplore sincèrement que l'honorable député de Saint-Jean-Ouest, le ministre sans portefeuille, ne soit pas à son siège ce soir. Il aura peut-être compris, avant que j'aie fini, pourquoi beaucoup de mes commettants ne pouvaient comprendre que l'honorable député de Saint-Jean-Ouest ait été nommé ministre sans portefeuille car la connaissance qu'il a de notre région ne semble pas très exacte.

Le problème de Terre-Neuve répond exactement à la description que l'honorable député de Burin-Burgeo en a fait lors d'une étape antérieure de la mesure. Nous n'avons pas besoin de lignes de transmission pour les centrales d'énergie existantes, dont la puissance est déjà utilisée, pour ainsi dire, à la limite. Je me rends bien compte que ce que je dis maintenant contredit le discours du ministre sans portefeuille. Ce que j'en dis ne vient pas de moi, mais repose sur les meilleurs renseignements que j'ai pu me procurer sur la situation. Je les crois exacts et n'en veux de meilleure preuve que ce qu'a dit le ministre sans portefeuille lui-même...

M. Baskin: Et Joe, qu'est-ce qu'il en dit?

L'hon. M. Pickersgill: Patience! Je vais satisfaire à cet égard la curiosité de notre honorable ami. A en croire le ministre sans portefeuille, la société d'énergie de Saint-Jean envisagerait une extension de cette centrale thermique, en ce moment. Il a aussi donné à entendre,—et à ce propos je voudrais interroger le ministre lorsque nous en serons à l'étape de l'étude en comité,—que si la société allait agrandir sa centrale thermique elle pourrait bénéficier de subventions prévues à cette loi. Je n'avais pas cru que la loi eût une portée aussi considérable, mais c'est possible. J'aimerais me renseigner un peu plus là-dessus lorsque nous en serons à l'étape de l'étude en comité. Le fait que la société d'énergie de Saint-Jean ait jugé nécessaire d'agrandir cette centrale thermique constitue le meilleur témoignage du fait qu'il n'y a pas d'énergie excédentaire qu'on puisse distribuer dans les régions rurales de la circonscription de l'honorable député.

Je ne prétends pas connaître très bien les régions rurales de la circonscription de l'honorable député, mais le député provincial de la circonscription provinciale de Ferryland m'a dit, je ne le cache pas, que pour ce qui est de Trépassay, endroit de la circonscription de l'honorable député dont il a fait mention, il vaudrait mieux produire de l'énergie hydro-électrique sur place, c'est-à-dire sur la rivière Northwest, que d'en transporter d'autres régions du littoral sud au moyen de lignes de transmission, même s'il y en avait à transporter, car on demande déjà aux centrales existantes à peu près tout ce qu'elles peuvent donner et, même si une ligne de transmission était aménagée, il n'y aurait aucune énergie à transporter à moins de priver d'autres endroits de l'énergie dont ils ont, eux aussi, besoin.

Autrement dit, c'est vrai même dans la circonscription de l'honorable député et, d'après le député provincial de St-Mary's, qui est présentement de passage à Ottawa pour des affaires nationales, c'est aussi vrai de